

**FORMULAIRE D'ADHESION**

Le Contrat uniforme d'utilisation du matériel roulant ferroviaire préservé (CUU-MRFP) définit les droits et obligations des détenteurs de matériels roulants préservés (D) et des entreprises ferroviaires (EF) dans les trains desquelles ces matériels sont incorporés.

Le texte complet du CUU peut être téléchargé sur le site [www.cuu-mrfp.fr](http://www.cuu-mrfp.fr).

La structure mentionnée ci-après:

Nom	SNCF VOYAGEURS
Adresse	4 rue André CAMPRA – 93200 SAINT DENIS
Forme juridique	SA
Représentée par	PATRICK AUVRÈLE
En qualité de	DIRECTEUR SÉCURITÉ VOYAGEURS
E-mail de contact	<a href="mailto:patrick.auvrele@sncf.fr">patrick.auvrele@sncf.fr</a>

déclare par la présente accepter le Contrat uniforme d'utilisation du matériel roulant ferroviaire préservé (CUU-MRFP) en tant que


- Entreprise ferroviaire (EF) détentrice d'un certificat de sécurité pour le transport de voyageurs<sup>1</sup>  
 Entreprise ferroviaire (EF) autre<sup>2</sup>  
 Détenteur (D) adhérent de l'UNECTO (préciser votre MDV : \_\_\_\_\_)  
 Organisation représentative d'entreprises ferroviaires ou de détenteurs

avec tous les droits et obligations d'un signataire du CUU dans la version en vigueur au moment de la date ci-après.

Date : 11/01/2023

Nom : AUVRÈLE PATRICK

Signature :



Cachet de la structure

SNCF VOYAGEURS- SA  
DIRECTION SÉCURITÉ VOYAGEURS  
Bâtiment CAP LENDIT  
1-7 Place aux Etoiles  
93212 La Plaine St Denis

Formulaire à renvoyer à l'UNECTO 24 rue Louis Blanc 75010 PARIS ou par mail [cuu@unecto.fr](mailto:cuu@unecto.fr).  
L'UNECTO assure le secrétariat du CUU-MRFP.

<sup>1</sup> Ou entreprise agissant comme sous-traitant de la SNCF au titre de l'article 4.1 du cahier des charges de la SNCF et titulaire d'une attestation de sécurité

<sup>2</sup> Pour des acheminements à vide de matériel roulant exclusivement